



UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

L'université Toulouse 1 Capitole recrute chaque année des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche.

Les candidats pourront consulter les postes disponibles dès l'ouverture de la campagne sur le site Galaxie, application Altair.

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Comment candidater ?

La candidature s'effectue en plusieurs étapes obligatoires :

1-Déclaration de candidature sur le portail GALAXIE, application Altair, dès l'ouverture de la campagne de recrutement. Avant de commencer vos saisies, il vous est vivement conseillé de consulter au préalable le guide d'utilisation d'ALTAIR.

L'indication sur le portail Galaxie d'une adresse mail valide est obligatoire

2-Vous éditez votre dossier de candidature disponible sur ce site. Un récapitulatif des pièces justificatives à fournir est joint.

3- Un courrier électronique vous sera adressé au plus tard 48 heures ouvrées après votre déclaration de candidature sur Altair comportant un lien vers l'application de l'université (DEMATEC) afin de procéder au dépôt de votre dossier de candidature sous forme de 2 fichiers numériques.

4-Vous activez votre compte sur l'application DEMATEC en saisissant votre adresse mail en tant qu'identifiant (identique à l'adresse saisie dans ALTAIR) et le mot de passe envoyé dans le mail d'activation UT1.

5- Vous déposez votre candidature complétée et signée :

- **Le premier dossier doit comprendre votre demande de candidature (annexe 1) ainsi que les pièces justificatives et administratives demandées, regroupées en un seul fichier. Il doit être libellé selon le modèle ci-dessous :**

ATER +numéro de section CNU+Nom.+Prénom+-administration (exemple ATER01Martin.Claire-Administration)

- **Le deuxième dossier doit comprendre votre curriculum vitae et lettre de motivation (si besoin), regroupés en un seul fichier, à libeller selon le modèle ci-dessous :**

ATER+numéro de section CNU+ Nom .+Prénom+-CV (exemple ATER01Martin.Claire-CV)

► Les ATER, actuellement en fonction qui souhaitent un renouvellement de leur contrat doivent constituer un nouveau dossier de candidature.

► Les candidats doivent établir un dossier pour chaque appel d'offre auquel ils souhaitent postuler.

♦Attention :

- Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.
- Aucune pièce supplémentaire ne sera acceptée après la date limite de dépôt des candidatures
- Aucun dossier papier ne sera accepté.